

2801495



Le 18 FEV. 2008

Dépôt N° 74 B153

" CABINET LEPRINCE ET ASSOCIES "

Société anonyme au capital de 150.000 €uros
Siège social : 1, Rue d'Espagne
BP 70 131 – 35 200 RENNES
301 241 642 RCS Rennes

EXTRAIT DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 31 OCTOBRE 2007

.../...

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide de nommer :

- Monsieur Thierry LEPRINCE demeurant à RENNES (Ille et Vilaine) – 5 B rue du 10^{ème} Régiment d'Artillerie ;
en qualité d'administrateur, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une durée de six années , venant à expiration à l'issue de l'assemblée tenue dans l'année 2013 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

.../...

Extrait certifié conforme par le Président

" CABINET LEPRINCE ET ASSOCIES"

Société anonyme au capital de 150.000 Euros
Siège social : 1, Rue d'Espagne - BP 70 131 – 35 200 RENNES
301 241 642 RCS Rennes

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 NOVEMBRE 2007

L'an deux mil sept,
Le mardi six novembre,
A dix heures

Le Conseil d'administration s'est réuni, au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents :

- Monsieur HILLION Jean-Claude,
- Monsieur DEPOUEZ Hervé,
- Madame Joëlle HILLION,
- Monsieur Thierry LEPRINCE,
- La SARL « DEPOUEZ LEPRINCE HOLDING », représentée par Monsieur LEPRINCE Thierry.

Assiste également à la réunion :

- Monsieur Daniel ROGUES

Monsieur Jean-Claude HILLION, Président Directeur Général constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur les questions suivantes figurant à l'ordre du jour :

- Nomination par cooptation d'un nouvel administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire,
- Nomination de Monsieur Thierry LEPRINCE en qualité de Président Directeur Général, en remplacement de Monsieur Jean-Claude HILLION, démissionnaire - Confirmation du cumul des fonctions du Président et du Directeur Général,
- Pouvoirs et rémunération du Président Directeur Général.

NOMINATION PAR COOPTATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

Le Président expose aux administrateurs que suite à la décision de Madame Joëlle HILLION de démissionner de ses fonctions d'administrateur au 31 Octobre 2007, un siège d'administrateur est rendu vacant.

Le nombre d'administrateurs encore en fonction restant supérieur au minimum légal, il propose au Conseil de procéder à une nomination provisoire par cooptation.

Après en avoir délibéré, les administrateurs restant en fonction, usant des pouvoirs qui leur sont conférés par l'article L 225-24 du code de commerce, cooptent à l'unanimité, en qualité de nouvel administrateur :



- **Monsieur Daniel ROGUES**
Né le 25 novembre 1957 à COLOMBIERS DU PLESSIS (50)
De nationalité française
Demeurant 5 rue du Manoir – 35235 THORIGNE FOUILLARD

A compter du 1^{er} novembre 2007 et pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur.

Conformément à la loi et aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire sera soumise à ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires.

Monsieur Daniel ROGUES fait savoir qu'il accepte le mandat d'administrateur et précise qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

En conséquence de cette nomination, le Conseil agréé, en tant que de besoin, Monsieur Daniel ROGUES, en qualité de nouvel actionnaire.

La réunion se poursuit avec le nouvel administrateur.

NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le Président a fait part aux administrateurs de son intention de cesser ses fonctions de Président Directeur Général au 31 octobre 2007 et a sollicité du conseil qu'il soit pourvu à son remplacement. Le Conseil en prend acte et remercie Monsieur Jean-Claude HILLION pour les services qu'il a rendus à la société tout au long de l'exercice de son mandat.

Les membres du Conseil d'Administration décident de nommer en qualité de nouveau Président du Conseil d'Administration de la société à compter du 1^{er} novembre 2007 et pour la durée de son mandat d'administrateur Monsieur Thierry LEPRINCE.

Conformément à la loi et à l'option pour le mode de direction exercée par le Conseil, Monsieur Thierry LEPRINCE assumera, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration, la Direction Générale de la société.

En conséquence, Monsieur Thierry LEPRINCE fait savoir qu'il accepte le mandat de Président Directeur Général ayant précisé qu'il satisfait à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice dudit mandat.

POUVOIRS DU PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Le conseil d'administration décide que Monsieur Thierry LEPRINCE, en sa qualité de Président Directeur Général, disposera des mêmes pouvoirs que ceux qui avaient été confiés à Monsieur Jean-Claude HILLION aux termes du conseil d'administration du 31 Octobre 2002.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'UNANIMITE.

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

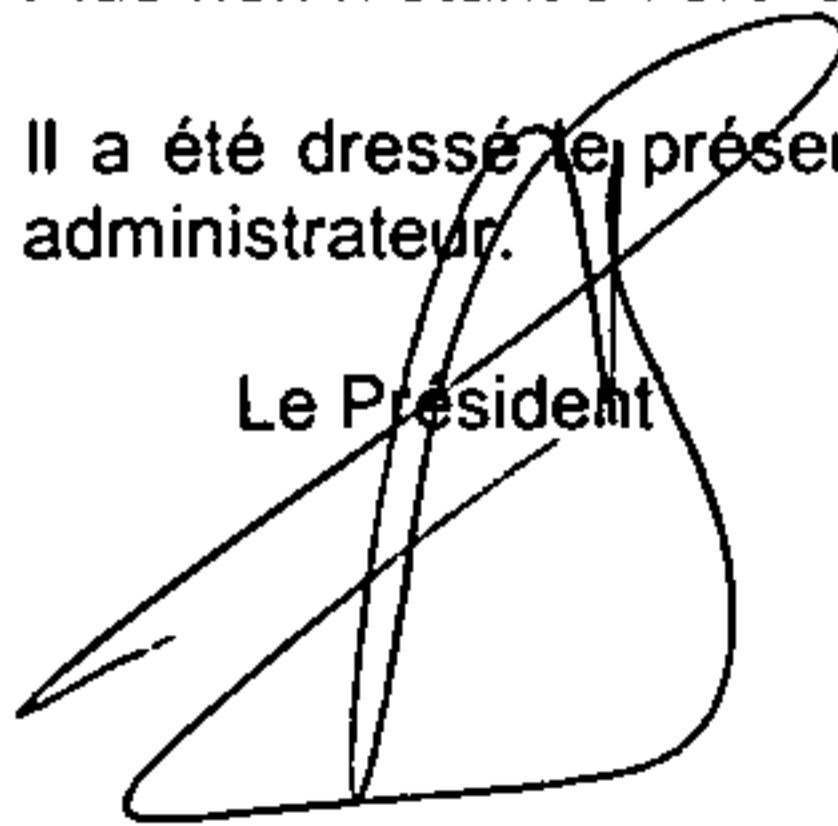
Le conseil d'administration donne tous pouvoirs à Monsieur Thierry LEPRINCE ou à toute personne qu'il se substituerait pour remplir les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'UNANIMITE.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre administrateur.

Le Président



Un administrateur

